Nous attirons votre attention sur le fait qu'il s'agit d'un **nouveau règlement.**

Par ailleurs, un changement de responsable intervient également pour cette compétition : Monsieur Floriano Tamarri remplace Monsieur Rénald Roulet.

Nous remercions chaleureusement Monsieur Roulet pour l'excellent travail accompli durant toutes ces années.

REGLEMENT COUPE LOMBARDET - 2026

Rencontres :

Les rencontres se disputent en 4 simples et 2 doubles.
Les matches se jouent au meilleur des 3 sets, tie-break aux deux premiers, le troisième set est remplacé par un tie-break long (premier à 10 points, deux points d'écart). En double, il y a jeu après égalité (suppression de l'avantage).
Les équipes sont réparties en deux ligues : les meilleures sont en A, les autres en B. Les vainqueurs de chaque groupe de ligue A jouent pour le titre. Les derniers sont automatiquement relégués. **La finale se jouent en 5 simples et 2 doubles et sur en terrain neutre date fixé par le responsable.** Lors des matches pour le titre, les capitaines établissent une liste nominative des joueurs avec dates de naissance et classements. Les simples et les doubles se jouent dans l'ordre des classements.

Convocation :

Une circulaire vous parviendra après inscription de votre équipe. Vous y trouverez la liste des rencontres ainsi que les adresses des capitaines.
D'entente entre les capitaines, les matches peuvent se jouer en semaine à la lumière artificielle et les Week-ends. Le capitaine de l'équipe recevante propose trois dates, si pas d'entente avec le capitaine adverse, la rencontre est gagnée par WO.

Inscriptions :

Un formulaire est à disposition sur le site www.vaud-tennis.ch.
Pour les équipes qui ne sont-ils pas affilié à la AVT devront payer
Une somme de CHF 200.- chaque année.

Balles :

Elles sont fournies par l'équipe recevante (balles officielles).

Joueurs autorisés :

Seuls les joueurs membres des clubs vaudois peuvent prendre part à cette compétition, ouverte :
Aux joueurs non licenciés - aux joueurs R7 R8 et R9 âgés de 40 ans et plus. Tous les joueurs doivent faire partie du même club. La licence du mois de mars est et reste valable jusqu'à la fin de la compétition (finales comprises)

Résultat des rencontres :

A adresser **le plus rapidement possible** par le club recevant à :
Floriano **Tamarri,** Bois-Murat 28 1066 - Epalinges
Par SMS au 079 230 88 65
Par Email : f.tamarri@bluewin.ch
Vous trouverez les résultats sur internet : www.vaud-tennis.ch

Classement des groupes :

Par points (chaque victoire en simple ou en double compte pour un point. Exemple : A bat B par 5 à 1 : A = 5points, B = 1point) En cas d'égalité de points, la confrontation directe départagera les ex æquo, à défaut les sets.